

REÇU LE

30 AOUT 2019

Annick LEVIEZ
32 rue Amand WECH
62223 – ANZIN SAINT AUV+BIN

Le 26 Août 2019

Portable : 06.74.49.93.89.
Mail : gozzoannick@yahoo.fr

REPONSE A L'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE RELATIVE A L'ELABORATION DE PLAN LOCAL D'URBANISME, DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES ET DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE LOCMARIA

Je suis propriétaire d'un terrain et d'un mobil-home sur la zone de loisirs de KERDALIDEC.
Je m'oppose au nouveau classement en terrain agricole de cette zone de loisirs sur le projet du prochain PLU

-1- BELLE ILE EN MER est une île qui a l'origine en France du camping dans la nature, des bains de mer, des premières colonies de vacances avec découverte ou retour à la nature.

BELLE ILE EN MER doit conserver cette spécificité, de la cultiver et de la maintenir comme spécificité économique et touristique surtout en cette période actuelle et pour l'avenir de priorité au naturel, de protection de la nature, de minimiser les impacts négatifs sur la nature.

Dans le cadre du camping au naturel, il y a un très grand respect sur l'île pour le respect de la nature : tri sélectif très actif et bien effectué (bien mieux que sur le continent) économie sur l'eau (récolte eaux pluviales) traitement local individualisé des eaux usées, toilettes sèches

Sur BELLE ILE EN MER, dans cette tradition, s'est développé de nombreuses activités économiques artisanales raisonnées

-bière locale

-troupeaux de brebis et fabrication locale et artisanale de fromages

-troupeaux de moutons et spécialité de viande de l'agneau de Belle Ile en Mer

BELLE ILE EN MER a aussi une tradition de nombreux apnéistes et de la chasse sous-marine : nombreux de ces apnéistes sont installés aussi sur la zone de loisirs de KERDALIDEC avec une forte culture du respect de la nature

Les actuels ou futurs propriétaires de maison belle îloise connaissent cette tradition et n'ont aucune raison de s'y opposer, tout comme le citadin qui achète une maison à la campagne et commence à faire des procès à tous ces voisins pour nuisance parce que le coq chante au lever du soleil !

-2- mon histoire sur BELLE ILE EN MER

Premières vacances en 1983 en centre de vacances VVF avec nos 2 enfants
Au début, revenus en 1986 en caravane sur terrain privé en camping nature avec douche solaire et WC chimiques et ce chaque année jusqu'en 2006.
Suite à un petit héritage, nous avons eu la possibilité d'acheter un terrain – en 2006 - sur la nouvelle zone de loisirs pour y installer un mobil home avec fosse septique aux normes réglementaires
Nous avons une autorisation de résider sur la zone de loisirs de KERALIDEC renouvelée tous les 3 ans : 2006 à fin 2009 - 2009 à fin 2012 - 2012 à fin 2015 - 2015 à fin 2018 - 2018 à fin 2021

-3- la zone de loisirs répond - aussi – aux besoins des employés à l'année sur BELLE ILE EN MER ainsi que des petits entrepreneurs bellilois

Les locations à l'année sont impossibles pour les employés sur BELLE ILE EN MER ou petits métiers à l'année sur BELLE ILE EN MER (artisan bois – poteries, fabrication en véhicule mobile de chichi, crêpes, barbe à papa, assistantes sociales, instituteurs) : prix trop élevés – location des mois d'été réservées aux touristes avec prix très élevés par semaine

L'achat ou la construction d'une maison nécessite des moyens financiers bien plus importants que sur le continent : inabordable pour beaucoup d'employés ou de petits métiers de résidents à l'année sur BELLE ILE EN MER
De plus, les terrains à bâtir sont de plus en plus rares du fait de la loi de protection du littoral sur une île aux dimensions réduites
Pour se loger, ces employés ou petits métiers n'ont d'autre solution qu'un logement et une habitation à l'année en mobil home sur la zone de KERALIDEC

Si cette zone de loisirs de KERALIDEC, comment feront ces personnes pour se loger sur BELLE ILE EN MER ?

Les différentes mairies de BELLE ILE EN MER devront investir pour construire des logements sociaux pour ces personnes travaillant et habitant à l'année sur BELLE ILE EN MER (en ont – elles les moyens financiers ? sur quel terrains ?)
ou

Ces personnes devront partir travailler sur le continent (laissant des emplois nécessaires sur BELLE ILE EN MER vacants ?)

-4- Besoin spécifique d'un territoire comme une île : législation nationale et souple

Une île (même française) est un territoire spécifique avec des contraintes spéciales d'isolation, de vie collective, d'assistance entre îliens.
Egalement une vie et activité îliennes inégales avec une forte saison touristique d'été et des mois d'hiver avec une activité économique et touristique minimale.

Il est évident de constater qu'il faut une certaine souplesse administrative, une tolérance, une application intelligente de l'esprit de la législation pour permettre un maintien et un développement raisonné des activités insulaires avec un maintien de la convivialité et de l'entraide essentielle entre tous, résidents ou touristes.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ce courrier,

Bien cordialement,

Annick Leviez

